

COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX AGENTS CHIMIQUES

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



Je suis concerné si...

- mes salariés sont en contact avec des produits chimiques ou des émissions générées par l'activité.
- je souhaite savoir s'il existe un risque pour la santé de mes salariés.
- je souhaite identifier les moyens de prévention et savoir protéger mes salariés.
- je n'ai pas encore réalisé mon évaluation du risque chimique.
- je veux mettre en place une traçabilité de l'exposition de mes salariés.
- je souhaite connaître mes obligations réglementaires.
- je souhaite améliorer le suivi individuel de mes salariés.

Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

OBJECTIFS

- identifier les dangers des agents chimiques dangereux et des Cancérogènes/Mutagènes/Toxiques pour la reproduction :
 - aide à la réalisation et à la formalisation de l'inventaire produits et substances,
 - analyse et avis des fiches de données de sécurité,
 - sensibiliser les salariés et l'encadrement à l'étiquetage des produits chimiques.
- caractériser les expositions des salariés :
 - analyse et diagnostic des situations de travail,
 - métrologies et analyse des résultats à titre préventif (prélèvements d'atmosphère et contrôle des captations localisées),
 - analyse et synthèse des rapports de contrôle technique.
- accompagner à la réalisation et à la formalisation de l'évaluation du risque chimique :
 - apport méthodologique et outil d'aide à la formalisation Colibrisk/SEIRICH, etc.
- conseiller, orienter et accompagner en termes de protection et de prévention collectives et individuelles :
 - aide à la réalisation d'un plan d'action,
 - aide à la substitution,
 - aide à la mise en place des EPC (ventilation : conception, aide à la rédaction du cahier des charges, analyse des propositions, etc.),
 - aide au choix des EPI (gants, appareils de protection respiratoire, etc.).
- mettre en place la traçabilité des expositions :
 - aide à la stratégie d'échantillonnage avec l'entreprise et les organismes accrédités,
 - aide à l'analyse et l'interprétation des résultats,
 - situer l'entreprise par rapport à la réglementation et aux bonnes pratiques.

DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- identification des dangers et repérage du risque ;
- élaboration de la stratégie d'intervention ; conjointement avec l'entreprise ;
- analyse de l'activité et identification des axes d'amélioration des conditions de travail ;
- restitution de l'intervention ouvrant vers l'élaboration d'un plan d'action avec l'entreprise.

INTERVENANTS

- Technicien Hygiène Sécurité
- Ingénieur Hygiène Sécurité
- Assistant en Santé Sécurité au Travail
- Infirmier en santé au travail

